

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_LOCQ_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_LOCQ_MHU1	8 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_LOCQ_MHU2	8 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_LOCQ_OUV1	8 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_LOCQ_OUV2	8 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_LOCQ_ESP1	4 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_LOCQ_ESP2	5 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_LOCQ_ESP3	6 000	
Anse de Locquirec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_LOCQ_ESP4	7 000	
Anse de Locquirec	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_LOCQ_HBV1	8 000	
Anse de Locquirec	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_LOCQ_HBV2	10 000	
Anse de Locquirec	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_LOCQ_HBV3	12 000	
Anse de Locquirec	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_LOCQ_COV5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Anse de Locquirec	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_LOCQ_FER6	8 000	
Anse de Locquirec	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_LOCQ_PHY5	10 000	
Anse de Locquirec	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_LOCQ_FER4	10 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_ATG2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Argoat Trégor Goëlo 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_ATG2_MHU1	8 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_ATG2_MHU2	8 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_ATG2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Argoat Trégor Goëlo 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_ATG2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Argoat Trégor Goëlo 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_ATG2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Argoat Trégor Goëlo 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_ATG2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Argoat Trégor Goëlo 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_ATG2_HBV2	10 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_ATG2_HBV3	12 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_ATG2_COV5	10 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_ATG2_FER6	8 000	
Argoat Trégor Goëlo 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_ATG2_PHY5	10 000	
Arguenon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_ARG2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Arguenon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_ARG2_MHU1	8 000	
Arguenon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_ARG2_MHU2	8 000	
Arguenon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_ARG2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Arguenon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_ARG2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Arguenon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_ARG2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Arguenon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_ARG2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Arguenon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_ARG2_HBV2	10 000	
Arguenon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_ARG2_HBV3	12 000	
Arguenon 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_ARG2_COV5	10 000	
Arguenon 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_ARG2_FER6	8 000	
Arguenon 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_ARG2_PHY5	10 000	
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BFOR_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BFOR_MHU1	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BFOR_MHU2	8 000	
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_BFOR_OUV1	8 000	
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BFOR_OUV2	8 000	
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_BFOR_ESP2	5 000	
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BFOR_ESP3	6 000	
Baie de la Forêt	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BFOR_ESP4	7 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BFOR_HBV1	8 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BFOR_HBV2	10 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BFOR_HBV3	12 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BFOR_COV5	10 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BFOR_FER6	8 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BFOR_PHY5	10 000	
Baie de la Forêt	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_BFOR_FER4	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BDF2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BDF2_MHU1	8 000	
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BDF2_MHU2	8 000	
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_BDF2_ESP1	4 000	
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_BDF2_ESP2	5 000	
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BDF2_ESP3	6 000	
Baie de la Fresnaye 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BDF2_ESP4	7 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BDF2_HBV1	8 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BDF2_HBV2	10 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BDF2_HBV3	12 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BDF2_COV5	10 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BDF2_FER6	8 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BDF2_PHY5	10 000	
Baie de la Fresnaye 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_BDF2_FER4	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BMO2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BMO2_MHU1	8 000	
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BMO2_MHU2	8 000	
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_BMO2_OUV1	8 000	Seules les parcelles situées sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BMO2_OUV2	8 000	Seules les parcelles situées sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_BMO2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_BMO2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BMO2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Baie de Morlaix 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BMO2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BMO2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Baie de Morlaix 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BMO2_HBV2	10 000	
Baie de Morlaix 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BMO2_HBV3	12 000	
Baie de Morlaix 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BMO2_COV5	10 000	
Baie de Morlaix 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BMO2_FER6	8 000	
Baie de Morlaix 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BMO2_PHY5	10 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BSB2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BSB2_MHU1	8 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BSB2_MHU2	8 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_BSB2_OUV1	8 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_BSB2_ESP2	5 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BSB2_ESP3	6 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BSB2_ESP4	7 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BSB2_HBV1	8 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BSB2_HBV2	10 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BSB2_HBV3	12 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BSB2_COV5	10 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BSB2_FER6	8 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BSB2_PHY5	10 000	
Baie de Saint Brieuc 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_BSB2_FER4	10 000	
Bas Léon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BAL2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bas Léon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BAL2_MHU1	8 000	
Bas Léon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BAL2_MHU2	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Bas Léon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_BAL2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bas Léon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BAL2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bas Léon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BAL2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bas Léon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BAL2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Bas Léon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BAL2_HBV2	10 000	
Bas Léon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BAL2_HBV3	12 000	
Bas Léon 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BAL2_COV5	10 000	
Bas Léon 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BAL2_FER6	8 000	
Bas Léon 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BAL2_PHY5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BLM2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BLM2_MHU1	8 000	
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BLM2_MHU2	8 000	
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_BLM2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_BLM2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BLM2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Blavet morbihannais 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BLM2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Blavet morbihannais 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BLM2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Blavet morbihannais 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BLM2_HBV2	10 000	
Blavet morbihannais 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BLM2_HBV3	12 000	
Blavet morbihannais 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BLM2_COV5	10 000	
Blavet morbihannais 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BLM2_FER6	8 000	
Blavet morbihannais 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BLM2_PHY5	10 000	
Couesnon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_COU2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Couesnon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_COU2_MHU2	8 000	
Couesnon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_COU2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Couesnon 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_COU2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Couesnon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_COU2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Couesnon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_COU2_HBV2	10 000	
Couesnon 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_COU2_HBV3	12 000	
Couesnon 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_COU2_COV5	10 000	
Couesnon 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_COU2_FER6	8 000	
Couesnon 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_COU2_PHY5	10 000	
Dol 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_DOL2_MHU1	8 000	
Dol 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_DOL2_MHU2	8 000	
Dol 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_DOL2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Dol 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_DOL2_HBV2	10 000	
Dol 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_DOL2_HBV3	12 000	
Dol 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_DOL2_COV5	10 000	
Dol 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_DOL2_FER6	8 000	
Dol 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_DOL2_PHY5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_EVUE_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_EVUE_MHU1	8 000	
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_EVUE_MHU2	8 000	
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_EVUE_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_EVUE_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_EVUE_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Eaux et Vilaine Unité Est	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_EVUE_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Eaux et Vilaine Unité Est	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_EVUE_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Eaux et Vilaine Unité Est	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_EVUE_HBV2	10 000	
Eaux et Vilaine Unité Est	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_EVUE_HBV3	12 000	
Eaux et Vilaine Unité Est	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_EVUE_COV5	10 000	
Eaux et Vilaine Unité Est	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_EVUE_FER6	8 000	
Eaux et Vilaine Unité Est	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_EVUE_PHY5	10 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_EVUO_MHU1	8 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_EVUO_MHU2	8 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_EVUO_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_EVUO_HBV2	10 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_EVUO_HBV3	12 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_EVUO_COV5	10 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_EVUO_FER6	8 000	
Eaux et Vilaine Unité Ouest	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_EVUO_PHY5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_GOM2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_GOM2_MHU1	8 000	
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_GOM2_MHU2	8 000	
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_GOM2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_GOM2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_GOM2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Golfe du Morbihan 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_GOM2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Golfe du Morbihan 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_GOM2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Golfe du Morbihan 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_GOM2_HBV2	10 000	
Golfe du Morbihan 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_GOM2_HBV3	12 000	
Golfe du Morbihan 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_GOM2_COV5	10 000	
Golfe du Morbihan 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_GOM2_FER6	8 000	
Golfe du Morbihan 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_GOM2_PHY5	10 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_GBO2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Grand bassin de l'Oust 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_GBO2_MHU1	8 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_GBO2_MHU2	8 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_GBO2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Grand bassin de l'Oust 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_GBO2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Grand bassin de l'Oust 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_GBO2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Grand bassin de l'Oust 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_GBO2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Grand bassin de l'Oust 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_GBO2_HBV2	10 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_GBO2_HBV3	12 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_GBO2_COV5	10 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_GBO2_FER6	8 000	
Grand bassin de l'Oust 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_GBO2_PHY5	10 000	
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_HOG2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_HOG2_MHU1	8 000	
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_HOG2_MHU2	8 000	
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_HOG2_ESP1	4 000	
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_HOG2_ESP2	5 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_HOG2_ESP3	6 000	
Horn Guillec	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_HOG2_ESP4	7 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_HOG2_HBV1	8 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_HOG2_HBV2	10 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_HOG2_HBV3	12 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_HOG2_COV5	10 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_HOG2_FER6	8 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_HOG2_PHY5	10 000	
Horn Guillec	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_HOG2_FER4	10 000	
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_KERA_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_KERA_MHU1	8 000	
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_KERA_MHU2	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_KERA_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_KERA_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_KERA_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Kerallé	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_KERA_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Kerallé	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_KERA_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Kerallé	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_KERA_HBV2	10 000	
Kerallé	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_KERA_HBV3	12 000	
Kerallé	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_KERA_COV5	10 000	
Kerallé	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_KERA_FER6	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Kerallé	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_KERA_PHY5	10 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_LIG2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_LIG2_MHU1	8 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_LIG2_MHU2	8 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_LIG2_OUV1	8 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_LIG2_OUV2	8 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_LIG2_ESP1	4 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_LIG2_ESP3	6 000	
Lieu de Grève 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_LIG2_ESP4	7 000	
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_LIG2_HBV1	8 000	
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_LIG2_HBV2	10 000	
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_LIG2_HBV3	12 000	
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_LIG2_COV5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_LIG2_FER6	8 000	
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_LIG2_PHY5	10 000	
Lieu de Grève 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_LIG2_FER4	10 000	
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_OUC2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_OUC2_MHU1	8 000	
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_OUC2_MHU2	8 000	
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_OUC2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_OUC2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_OUC2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Ouest Cornouaille 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_OUC2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ouest Cornouaille 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_OUC2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Ouest Cornouaille 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_OUC2_HBV2	10 000	
Ouest Cornouaille 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_OUC2_HBV3	12 000	
Ouest Cornouaille 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_OUC2_COV5	10 000	
Ouest Cornouaille 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_OUC2_FER6	8 000	
Ouest Cornouaille 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_OUC2_PHY5	10 000	
Oust Lié 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_OUL2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Oust Lié 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_OUL2_MHU1	8 000	
Oust Lié 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_OUL2_MHU2	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Oust Lié 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_OUL2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Oust Lié 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_OUL2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Oust Lié 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_OUL2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Oust Lié 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_OUL2_HBV2	10 000	
Oust Lié 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_OUL2_HBV3	12 000	
Oust Lié 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_OUL2_COV5	10 000	
Oust Lié 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_OUL2_FER6	8 000	
Oust Lié 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_OUL2_PHY5	10 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_PAVD_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_PAVD_MHU1	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_PAVD_MHU2	8 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_PAVD_OUV1	8 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_PAVD_OUV2	8 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_PAVD_ESP1	4 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_PAVD_ESP2	5 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_PAVD_ESP3	6 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_PAVD_ESP4	7 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_PAVD_HBV1	8 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_PAVD_HBV2	10 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_PAVD_HBV3	12 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_PAVD_COV5	10 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_PAVD_FER6	8 000	
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_PAVD_PHY5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Plan Algues Vertes Douarnenez	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_PAVD_FER4	10 000	
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_QUAL_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_QUAL_MHU1	8 000	
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_QUAL_MHU2	8 000	
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_QUAL_OUV2	8 000	
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_QUAL_ESP1	4 000	
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_QUAL_ESP3	6 000	
Quillimadec-Alanan	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_QUAL_ESP4	7 000	
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_QUAL_HBV1	8 000	
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_QUAL_HBV2	10 000	
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_QUAL_HBV3	12 000	
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_QUAL_COV5	10 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_QUAL_FER6	8 000	
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_QUAL_PHY5	10 000	
Quillimadec-Alanan	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	BT_QUAL_FER4	10 000	
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_RAF2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_RAF2_MHU1	8 000	
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_RAF2_MHU2	8 000	
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_RAF2_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_RAF2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_RAF2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Rance Frémur 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_RAF2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Rance Frémur 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_RAF2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Rance Frémur 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_RAF2_HBV2	10 000	
Rance Frémur 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_RAF2_HBV3	12 000	
Rance Frémur 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_RAF2_COV5	10 000	
Rance Frémur 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_RAF2_FER6	8 000	
Rance Frémur 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_RAF2_PHY5	10 000	
Ria d'Etel 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_RIA2_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ria d'Etel 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_RIA2_MHU1	8 000	
Ria d'Etel 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_RIA2_MHU2	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Ria d'Etel 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_RIA2_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ria d'Etel 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_RIA2_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ria d'Etel 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_RIA2_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Ria d'Etel 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_RIA2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Ria d'Etel 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_RIA2_HBV2	10 000	
Ria d'Etel 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_RIA2_HBV3	12 000	
Ria d'Etel 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_RIA2_COV5	10 000	
Ria d'Etel 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_RIA2_FER6	8 000	
Ria d'Etel 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_RIA2_PHY5	10 000	
Sélune 2	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_SEL2_MHU2	8 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Sélune 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_SEL2_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Sélune 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_SEL2_HBV2	10 000	
Sélune 2	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_SEL2_HBV3	12 000	
Sélune 2	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_SEL2_COV5	10 000	
Sélune 2	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_SEL2_FER6	8 000	
Sélune 2	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_SEL2_PHY5	10 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	BT_BHZE_CIFF	8 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	BT_BHZE_MHU1	8 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BHZE_MHU2	8 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Maintien en eau des zones basses de prairies	BT_BHZE_MHU4	8 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	BT_BHZE_OUV1	8 000	Seules les parcelles situées sur les territoires du Parc Naturel Régional d'Armorique, de la Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer ou de la Commune de l'île de Groix peuvent être engagées dans cette mesure.

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	BT_BHZE_OUV2	8 000	Seules les parcelles situées sur les territoires du Parc Naturel Régional d'Armorique, de la Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer ou de la Commune de l'île de Groix peuvent être engagées dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	BT_BHZE_ESP1	4 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	BT_BHZE_ESP2	5 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	BT_BHZE_ESP3	6 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Localisée	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	BT_BHZE_ESP4	7 000	Seules les parcelles ayant 50% de leur surface dans le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" ¹ peuvent être engagées dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 1	BT_BHZE_HBV1	8 000	Seules les exploitations avec un jeune agriculteur ² peuvent s'engager dans cette mesure.
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2	BT_BHZE_HBV2	10 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Système	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3	BT_BHZE_HBV3	12 000	

Annexe 2 : Liste des MAEC retenues en 2026 en Bretagne

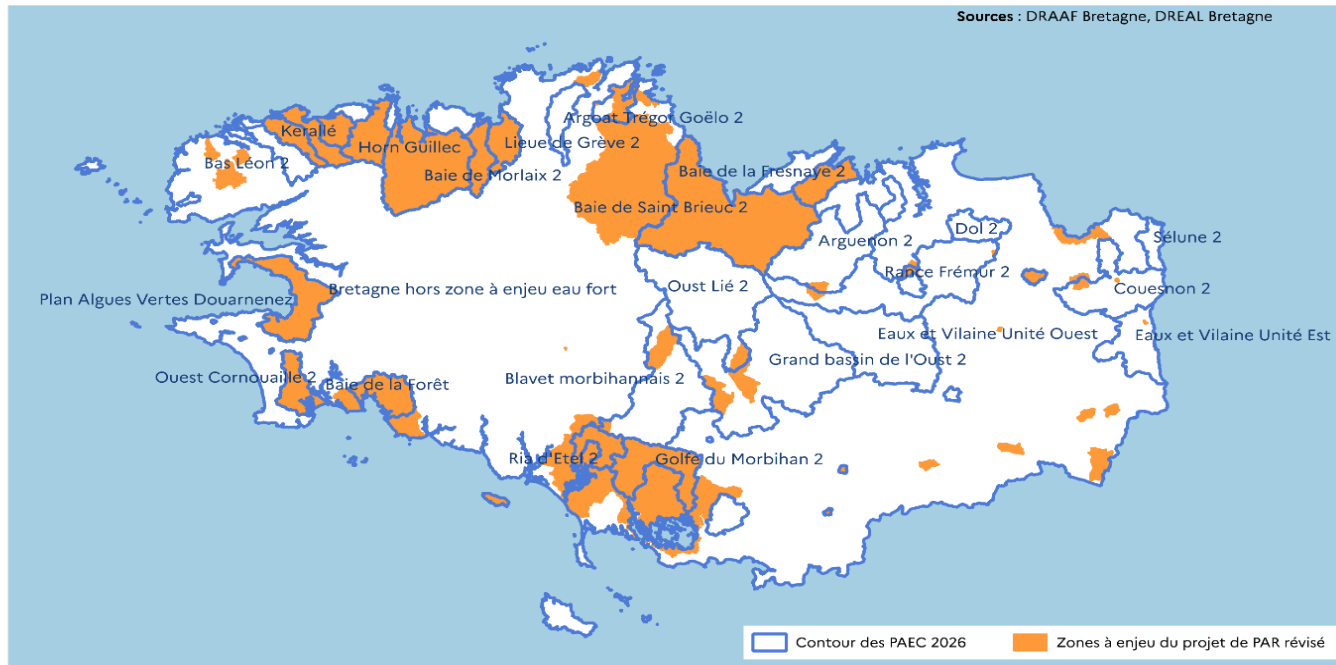
PAEC	Type de mesure	Mesures	Mesure 2026	Plafond en €	Critère de priorisation
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Système	MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BHZE_COV5	10 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Système	MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	BT_BHZE_FER6	8 000	
Bretagne hors zone enjeu eau fort	Système	MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	BT_BHZE_PHY5	10 000	

¹ Le zonage "zones humides effectives situées dans les zones à enjeu du projet du Programme d'action nitrates (PAR) modifié" applicable dans le cadre des MAEC 2026 est le zonage disponible sur le site internet de la DRAAF: <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/mesures-agro-environnementales-et-climatiques-maec-r203.html>

² Est entendu par "jeune agriculteur" tout agriculteur présent au moment de la demande et cumulant les 2 conditions suivantes: installation intervenue après le 15 mai 2024 et agriculteur répondant à la définition de jeune agriculteur au titre du 1er pilier de la PAC 2026 pour bénéficier de l'aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs.



Zones à enjeu du projet de PAR révisé et contours des PAEC 2026



Éditée le 20 juillet 2026 - Draaf Bretagne/SRAFOB/AC